

# Codifier la saisie des IBAN en comptabilité et en GRH

## Prérequis

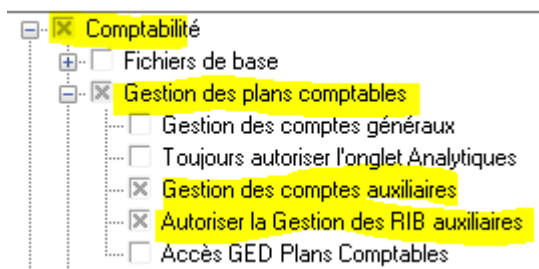
Etre administrateur EIG et avoir accès au configurateur EIG .

## Comment procéder ?

Ouvrir le configurateur EIG et aller dans l'onglet "Profils",

### Comptabilité

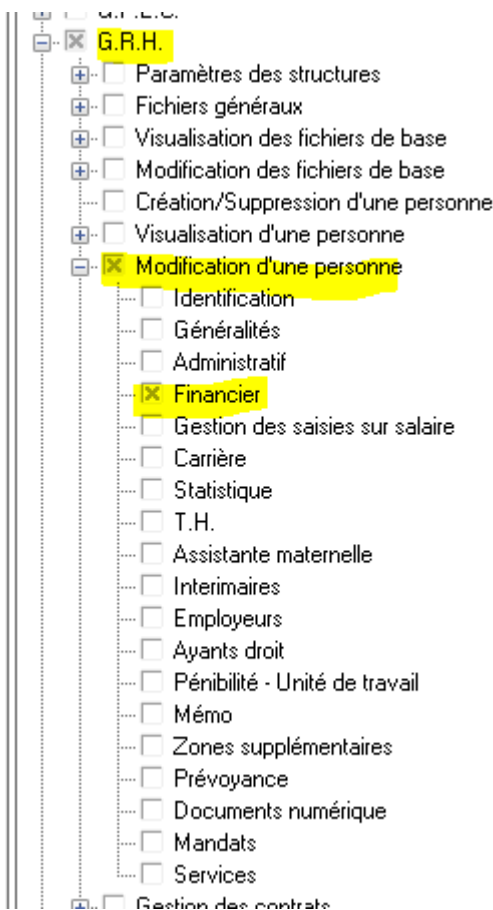
Dans le profil "Applications" des gestionnaires de comptabilité, dans la partie "Gestion des plans comptables", cocher "Gestion des comptes auxiliaires" et "Autoriser la gestion des RIB auxiliaires" :



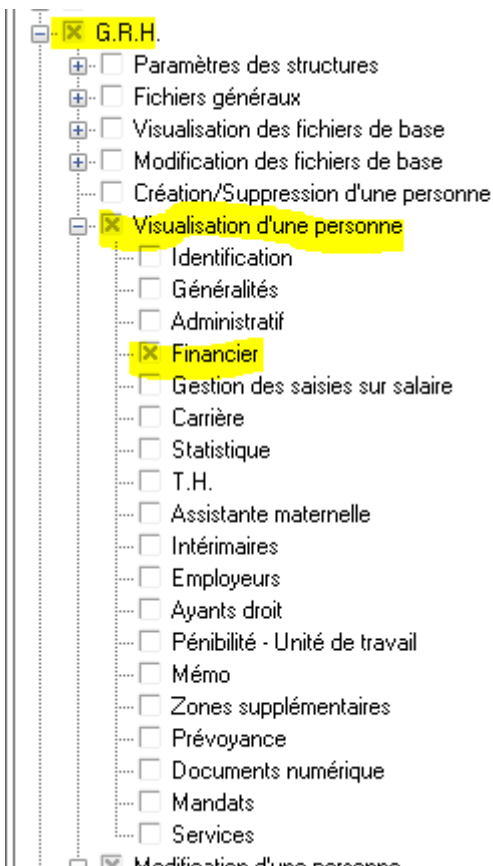
En effet, ne cocher que la seconde option, ne donne pas l'accès en saisie, juste à la visualisation.

### GRH

Dans le profil "Applications" des gestionnaires de paye, dans la partie "Modification d'une personne", cocher "Financier" :



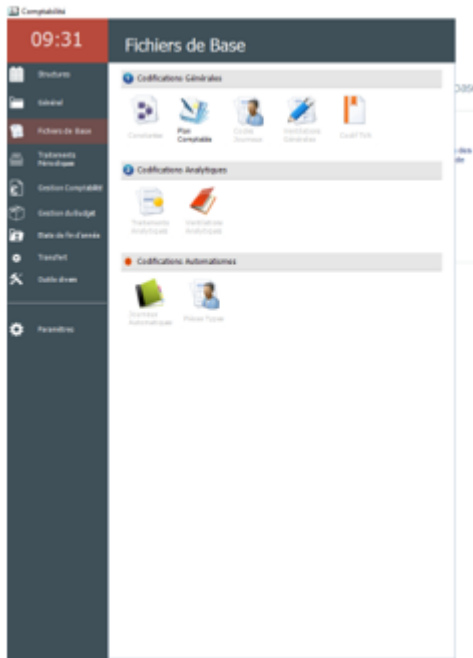
Dans la partie "Visualisation d'une personne", il est également possible de cocher la même option pour permettre à l'utilisateur de vérifier sa saisie :



# Résultat


## Compabilité

La personne n'a accès qu'à la gestion du plan comptable, les autres icônes sont grisées :



De plus, les accès y sont limités, seule la modification d'un compte existant est autorisée, les options de création et suppression sont grisées :

FORENAULT	RENAULT
-----------	---------



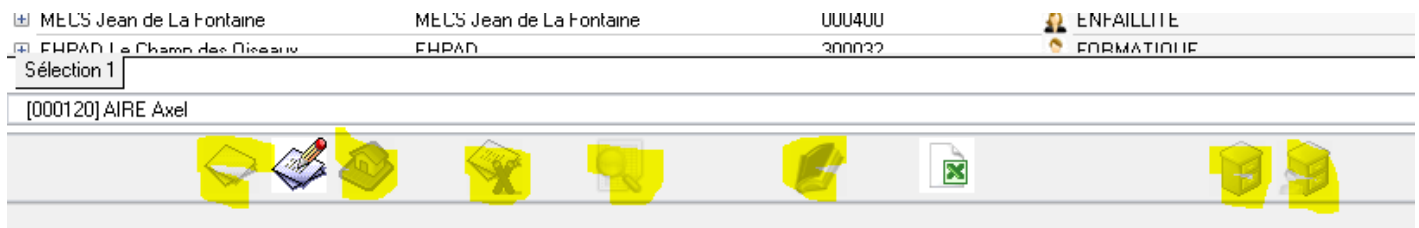
La saisie de l'IBAN fait l'objet d'une autre page wiki :

## GRH

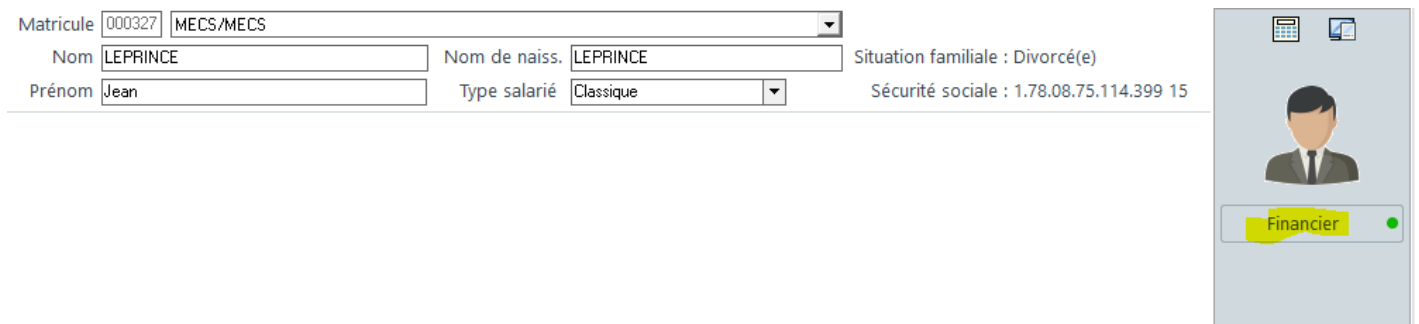
Seule la gestion des personnes est autorisée, les autres options sont grisées :



De plus, seule la modification est autorisée, les autres options sont grisées. De plus, la personne ne peut pas accéder à la fiche contrat :



Et à l'intérieur de la fiche, seule l'option "Financier" est accessible :



La saisie de l'IBAN fait l'objet d'une autre page wiki :

Revision #6

Created 5 August 2025 07:13:37 by Jean François KERSERHO

Updated 5 August 2025 12:54:53 by Jean François KERSERHO